



# REGLEMENT PARTICULIER DES CIRCUITS



L'Association Sportive Automobile Club Basco Béarnais .....  
Nom de l'épreuve : Coupe de France des Circuits .....  
Circuit : PAU-ARNOS.....  
Date de l'épreuve : **15 et 16 AVRIL 2023**..... nombre de jours : 2 JOURS .....  
Niveau de l'Épreuve : Régional .....  
Permis d'organisation Ligue du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Sud n° ..... Délivré le .....  
Permis d'organisation FFSA n° ..... délivré le .....



## ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

### 1.1P. OFFICIELS

Observateur : .....

*Collège des Commissaires Sportifs :*

Président :

Mme VAILLES Marielle ..... licence n°7644 / 1003 .....

Membres :

M HULOT René-Jean ..... licence n°7288 / 1003 .....

M ROUGIER Hugues ..... licence n°13220 / 1003 .....

Secrétaire de l'épreuve :

Mme BATS Kelly ..... Licence n° 252190 / 1003 .....

Directeur ou Coordinateur de l'épreuve :

M CHOLET Philippe ..... licence n°7649 / 1003 .....

Directeurs de Course :

M LUCAS Gilbert ..... licence n°12948 / 1003 .....

M GROLLEAU Christian ..... licence n°8049 / 1003 .....

M ..... licence n° .....

Directeurs de Course Adjoints :

M Perrin Eric ..... licence n°7288 / 1003 .....

M PAINVIN Dominique ..... licence n°8049 / 1003 .....

M LAGIERE Gilles ..... licence n°220199 / 1003 .....

Commissaires Techniques :

M PIALOT Jean-Michel ..... licence n°188744 / 0809 .....

M IMBERT Jean-François ..... licence n°170395 / 0914 .....

**M PENILLA Bernard ..... licence n°17999 / 0811 .....**

**M PEJOUX Michel ..... licence n°173607 / 0417 .....**

**M TBA ..... licence n° .....**

Commissaire responsable du Parc Fermé :  
M BORDENAVE HOUSSAT Bruno..... licence n°35441 / 1003 .....

Médecin Chef :  
M GAILLARD PIERRE ..... licence n° .....

Commissaire délégué à la sécurité :  
M DESCLAUX Luc ..... licence n°13302 / 1003 .....

Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents :  
M DOYEN Sylvie ..... licence n° 154219 / 1003 .....  
M ..... licence n° .....

Pilotes du / des safety car :  
M SOULAS Benoit ..... licence n°18460 / 1003 .....  
M DO VALE Jérôme ..... licence n°46401 / 1003 .....

Chronométrage :  
Responsable : M LARET Mikaël..... licence n° 125482 / 1003.....

Chargé de Presse :  
M TBA.....

Cette liste est obligatoire et non limitative.

**Nota** : il ne pourra être porté sur le règlement particulier que des noms d'officiels titulaires de leurs licences pour l'année en cours et ayant confirmé par écrit leur participation.

### **1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD**

Horaires détaillés en annexe.

Après l'obtention permis d'organiser de la FFSA, aucun changement d'horaires (essais qualificatifs et courses) ne pourra avoir lieu, sans l'accord de la FFSA.

### **1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)**

**Vérifications administratives et techniques le samedi 16 Avril de à 08H à 12H**

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

## ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

### 3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Les engagements seront reçus jusqu'au 14 avril 2023

à l'adresse suivante: **ASAC BASCO BEARNAIS - 2 place ROYALE - 64000 PAU**

Montant des frais de participation : **320€ ou 200€ par Pilote en cas de double monte.**

(Si à la date du 28 MARS, le nombre d'inscriptions dans le groupe est inférieur à 20, l'organisateur se réserve le droit de modifier la composition des groupes admis dans chaque course selon les termes du règlement de la Coupe de France.)

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

1. BERLINES (N/FN\_A/FA\_GT)
2. SPORT PROTOTYPES
3. MONOPLACES
4. TWINGO 1
5. HTCC
6. LEGEND CAR'S CUP

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

Publicité obligatoire (par catégorie) : NEANT .....

Publicité facultative (par catégorie) : NEANT .....

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit PAU - ARNOS..... bénéficie d'une licence de parcours valable jusqu'au 12 AVRIL 2025 .....

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens (dans le sens inverse) des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : 3030 M .....

Pole : à droite départ LANCE / à gauche départ ARRETE .....

Nombre de voitures admis aux essais :

en course :

BERLINES GT PROTO : 48

Proto< 2L: 39

MONOPLACES: 39

LEGEND CAR &TWIN CUP: 66

BERLINES GT PROTO : 40

Proto< 2L: 32

MONOPLACES: 32

LEGEND CAR &TWIN CUP: 60

Panneau officiel d'affichage : Tour de contrôle .....

Salle de briefing : Salle d'école de pilotage en bout des stands (en fonction du protocole sanitaire) .....

Parc fermé : A l'arrière du HALL TECHNIQUE.....

## ARTICLE 10P. PRIX

Des coupes et des prix en nature seront offerts aux 3 premiers Pilotes de chaque course.

Ne pourront prétendre aux prix que les Conducteurs présents à la remise des prix qui aura lieu 5' après l'affichage des résultats des courses

## ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

### 11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste 12 POSTES .....

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité 2 de 9kg poudre & 1 de 6l eaux + additif. ....

Nombre de commissaires de piste\*, lors de chaque manche\*\* 24 MINIMUM .....

\*Le nombre de commissaires de stands n'est pas inclus dans cet effectif.

(\*\*Pour les épreuves d'endurance, mentionner également le nombre prévu pour le meeting.)

### 11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : 1

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation  oui  non ?

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges  oui  non ?

## ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique — MEME ORGANISATEUR

- Horaires détaillés de l'épreuve.
- Plan du circuit avec les emplacements des camions, carburant et pneumatiques. — sans objet